



LE CHOIX D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE LORSQUE LE CONCOURS N'EST PAS OBLIGATOIRE

La consultation sur prestation d'intention

Formation sur 1 journée (7h)

Animée par Laurent GAGNEPAIN

Consultant spécialiste des marchés publics



LE CHOIX D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE LORSQUE LE CONCOURS N'EST PAS OBLIGATOIRE

Le choix d'un maître d'œuvre est une étape déterminante pour la réussite de vos projets de construction. Le rehaussement du seuil au-delà duquel le concours est obligatoire donne une nouvelle latitude à la maîtrise d'ouvrage publique pour recourir à la prestation d'intention, **une méthode idéale pour évaluer la pertinence des candidats avant de notifier le marché.**

Cette formation vous accompagnera pas à pas dans la mise en œuvre d'une consultation sur prestation d'intention, de l'estimation des besoins à la notification du marché. Grâce à un cas pratique qui illustrera les notions théoriques, vous maîtriserez les techniques pour sélectionner le partenaire idéal tout en sécurisant juridiquement votre démarche.

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Responsable de cellules marchés, acheteur
- Conducteur d'opérations, chef de projet, ingénieur
- Architecte

PRÉREQUIS

Connaissance de la réglementation des marchés publics



OBJECTIFS

- Désigner le maître d'œuvre d'une opération de travaux en-dessous du seuil de concours
- Connaître et maîtriser la consultation sur prestation d'intention
- Organiser et assurer les étapes de ce marché
- Rédiger les documents contractuels



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'approprier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



PRIX NET : 1090 €

LA JOURNÉE

► **Un cas pratique** servira de fil rouge tout au long de la formation

8h45 Accueil et collation

9h00 Tour de table d'introduction

- Présentation des enjeux de la formation et recensement des attentes des stagiaires

9h15 Rappels sur le contexte législatif et réglementaire

- Le CCAG Travaux
- Le CCAG MOE
- Le Code de la Commande Publique et le livre IV (ex-loi MOP)
- Les différentes procédures à la disposition du MOA public

9h40 Rappels sur les principaux acteurs

- Le MOA
- Le MOE
- Le programmiste

10h00 Savoir estimer le besoin

- Le coût travaux HT
- Le coût Toutes Dépenses Confondues
- Estimer le % de rémunération du MOE
- Les conséquences du dépassement du seuil en cours d'opération

10h30 Pause

10h45 Les avantages de la prestation d'intention

- L'importance du choix du MOE
- Les mauvaises pratiques
- Les grands principes de la prestation d'intention

11h20 MAPA ou procédure formalisée ?

- MAPA
- AO restreint
- Procédure avec négociation
- Dialogue compétitif

12h30 Déjeuner

14h00 La phase candidatures

- Le programme
- Le sourcing
- Le RC
- Les cadres de réponses
- La sélection des candidats admis à concourir

14h50 La phase offres

- Le RC phase offres
- La prestation d'intention :
 - Contenu
 - Objectifs
 - Prime

15h30 Pause

15h45 La phase offres (suite)

- Les échanges avec les candidats
- Les honoraires : un sujet « mineur » à traiter avec discernement

16h10 La négociation des honoraires

16h25 Mise au point et notification du marché

16h45 Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés

17h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATEUR



Laurent GAGNEPAIN

- Dirigeant-consultant de Lga Conseils
- Diplômé de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris
- Ingénieur en chef, management de projets hospitaliers complexes -AP/ HP pendant 11 ans
- Anciennement Directeur des Services Techniques de la Ville de Maisons-Laffitte et Responsable technique du Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Seine

DOMAINES D'EXPERTISE

- Montage et management de projets de construction / réhabilitation complexes
- Pilotage des études et des appels d'offres travaux
- Pilotage du chantier : technique, administratif et financier
- Organisateur de concours de maîtrise d'œuvre

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : ☐ oui ☐ non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

**Le(s) soussigné(s) accepte(nt)
les conditions générales de vente (ci-contre).**

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- ☐ notre catalogue
- ☐ notre site internet
- ☐ notre newsletter
- ☐ un emailing
- ☐ appel téléphonique
- ☐ bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **1090 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier numérique regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. En cas de formation à distance : les frais de gestion et de support. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr